



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

### Forum des Nations Unies sur les forêts

#### Dixième session

Istanbul (Turquie), 8-19 avril 2013

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Les forêts et le développement économique

## Les forêts et le développement économique : conclusions et recommandations permettant d'aborder ces enjeux importants

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport contient les conclusions et recommandations à soumettre pour examen au Forum des Nations Unies sur les forêts, l'objectif étant d'aborder les grands enjeux liés au thème général de la dixième session, « Les forêts et le développement économique ». Il s'appuie principalement sur le rapport du Secrétaire général portant ce même titre (E/CN.18/2013/4). Les forêts jouent un rôle important dans le commerce international et l'économie mondiale, fournissent des ressources vitales en matière de subsistance et constituent des réservoirs de richesses sociales, économiques et environnementales.

Pour renforcer le rôle des forêts dans le développement économique, il importe de mettre en œuvre un certain nombre de mesures et de politiques aux niveaux local, national et international. Au nombre des mesures envisageables, figurent la promotion de la collaboration intersectorielle et interinstitutionnelle, une meilleure prise en compte de la gestion durable des forêts dans les stratégies nationales de développement économique et le renforcement des capacités de traitement systématique des données et informations relatives aux forêts, particulièrement en ce qui concerne les bénéfices non monétaires et informels des forêts eu égard au développement économique.

\* E/CN.18/2013/1.



## I. Introduction

1. Les forêts couvrent près de 31 % de la surface émergée du globe, soit environ 4 milliards d'hectares<sup>1</sup>. Elles fournissent des ressources vitales en matière de subsistance, créent des possibilités d'emplois dans les secteurs structuré et non structuré et constituent des réservoirs de richesses sociales, économiques et environnementales qui contribuent à améliorer les capacités d'adaptation des populations locales, notamment celles qui vivent en milieu rural.

2. Les forêts jouent un rôle important dans le commerce international et l'économie mondiale, à tous les niveaux. La contribution du secteur forestier structuré au produit intérieur brut (PIB) (qu'il s'agisse de bois rond, de bois traités ou de pâtes et papiers) est estimée à près de 468 milliards de dollars par an<sup>2</sup>. Les industries forestières (industrie du bois, des pâtes et papiers et autres industries de transformation) emploient près de 60 millions de personnes<sup>3</sup>.

3. En règle générale, l'économie rurale et les foyers ruraux tirent directement parti des forêts, en consommant les produits forestiers, qui leur fournissent de l'énergie, leur permettent de se soigner, servent à construire des logements et des meubles et contribuent à leur sécurité alimentaire et à leur santé, ou en utilisant ces produits pour faire du troc. Les populations rurales sont donc plus fondamentalement et plus directement dépendantes des forêts mais les populations urbaines tirent elles aussi des bénéfices non moins vitaux des forêts – eaux non polluées, énergie, matériaux de construction et bénéfices en matière de santé, notamment.

## II. Conclusions

### A. Forêts et développement économique

4. Si l'on est en règle générale de plus en plus conscient des avantages monétaires et matériels directs de l'exploitation des forêts, leurs avantages non monétaires, comme les produits forestiers non ligneux, les services fournis par les écosystèmes, le tourisme et les bénéfices culturels, sont largement « invisibles ». Les revenus non monétaires proviennent de produits forestiers qui sont collectés par les ménages pour être consommés ou utilisés au sein du foyer, ou troqués contre d'autres biens et services au lieu d'être vendus.

5. Depuis les années 80, la contribution du secteur forestier structuré au PIB, par l'intermédiaire de la production de bois rond et de bois transformé et de la fabrication de pâtes et de papiers, a augmenté pour atteindre presque 468 milliards de dollars, ce qui représente quasiment 1 % du PIB mondial total. Il faut toutefois noter que le secteur forestier non structuré est beaucoup plus important que le secteur structuré, qui offre des avantages essentiellement monétaires, et que la

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Évaluation des ressources forestières mondiales, 2010* (Rome, 2010).

<sup>2</sup> FAO, *Situation des forêts du monde, 2011* (Rome, 2011).

<sup>3</sup> William V. Street Jr. et Sarah Price, « The Forests Dialogue review: advancing poverty reduction and rural livelihoods through sustainable commercial forestry », *The Forests Dialogue Publication* n° 4 (New Haven, Yale School of Forestry and Environmental Studies, 2009).

valeur des avantages non monétaires pourrait être deux à trois fois supérieure aux chiffres du PIB.

6. Le revenu non monétaire tiré des forêts, y compris de l'utilisation des produits forestiers non ligneux, des services fournis par les écosystèmes, des produits à usage médical et du tourisme, ainsi que les bénéfices culturels ne sont généralement pas pris en compte dans la planification économique nationale et les données internationales. Une grande partie de la difficulté tient au fait que les avantages monétaires et non monétaires procurés par les forêts sont souvent si étroitement imbriqués au niveau des ménages et des communautés qu'il est complexe de dissocier ces deux sphères.

7. En outre, la valeur financière des produits forestiers non ligneux (comme les champignons, les fruits, les produits à usage médicinal, le beurre de karité, le miel, les noix et l'huile) varie considérablement en fonction de la valeur « marchande » et de la rareté du produit, du lieu et de l'accès au marché.

8. Si la contribution des forêts au développement rural est encore mal connue, des études ont montré que les forêts permettent aux individus de sortir, de façon indirecte mais certaine, de la pauvreté<sup>4</sup>. En particulier, les populations rurales ont souvent des stratégies duales de création de revenus, qui tirent parti des synergies entre les forêts et l'agriculture, notamment grâce aux investissements dans l'élevage et l'agroforesterie.

## B. Interactions intersectorielles

9. Les priorités en matière de développement continuant d'être dictées par la demande mondiale de nourriture, de fibres, d'énergie et d'eau, l'exploitation des forêts est souvent prise en étau entre les besoins concurrents en biens économiques, sociaux et environnementaux. Dans un système mondialisé où les ressources sont limitées, les événements qui touchent les secteurs non forestiers ont des incidences directes sur les forêts. Parallèlement, la gestion durable de leurs ressources permet aussi aux forêts d'avoir des retombées positives sur d'autres secteurs, qui se voient ainsi offrir des solutions. Au nombre des principaux secteurs qui interagissent directement avec le secteur forestier, figurent notamment l'agriculture, les secteurs de l'eau, de l'énergie et des transports et le secteur minier.

10. L'agriculture est la principale responsable de la déforestation depuis les années 60 et continue d'être à l'origine de ce phénomène en Amérique latine, en Afrique et en Asie<sup>5</sup>. Il semblait que les mosaïques réunissant terres de culture, pâturages, terres destinées à l'agroforesterie, plantations d'arbres et forêts naturelles soient promises à un bel avenir, dans la mesure où elles permettraient de répondre aux besoins en produits agricoles aussi bien qu'en produits forestiers<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Gill Shepherd, Cornelius Kazoora et Daniel Müller, « Forests, livelihoods and poverty alleviation: the case of Uganda », document de travail établi à l'intention de la FAO, juillet 2012.

<sup>5</sup> Uma Lele *et al.*, « Changing roles of forests and their cross-sectoral linkages in the course of economic development », note de synthèse établie à l'intention du Forum des Nations Unies sur les forêts, 2013.

<sup>6</sup> Centre pour la recherche forestière internationale, Centre mondial d'agroforesterie, Bioversity International et Centre international d'agriculture tropicale, « Forests, trees and agroforestry:

11. Les trois quarts de la quantité d'eau douce utilisée par les ménages, l'agriculture et l'industrie sont fournis par captage dans les forêts<sup>7</sup>. Certains pays ont mis au point des plans intégrés de gestion des ressources hydrauliques au niveau des bassins versants ou hydrographiques, qui tiennent compte de la capacité des forêts à filtrer l'eau et à en réguler le flux.

12. Plus de 3 milliards de personnes dans le monde dépendent de combustibles ligneux pour la cuisson et le chauffage<sup>5</sup>. Les pays en développement représentent près de 90 % des consommateurs de ce type de combustibles et de charbon de bois. Tant que l'on n'aura pas trouvé d'autres sources d'énergie durables et bon marché, la demande d'énergie continuera à mettre les forêts à rude épreuve.

13. Les routes contribuent souvent à la déforestation en ouvrant des zones forestières à l'exploitation agricole ou forestière et en facilitant la création de zones de peuplement dans des régions jusque-là inhabitées<sup>8</sup>. Elles jouent aussi parallèlement un rôle dans le développement agricole et rural et dans la lutte contre la pauvreté, qui doit être pensée en tenant compte des effets à long terme sur les forêts. Il serait bon que d'autres secteurs s'inspirent de cette façon de voir.

14. Les zones forestières et les zones riches en minéraux se recoupent souvent. Ainsi, environ 75 % des mines en activité et des zones d'exploration minière se trouvent dans des zones de grande valeur écologique et où les bassins versants sont surexploités<sup>9</sup>. Dans les zones forestières, les activités minières accélèrent souvent la conversion des terres, la fragmentation de l'habitat et le recul de la diversité biologique.

15. Les forêts ont une incidence directe sur la santé. L'Organisation mondiale de la Santé estime qu'entre 65 % et 80 % de la population mondiale se soignent principalement avec des produits naturopathiques ou homéopathiques fournis par les forêts. Plus de 50 % des médicaments prescrits proviennent de ressources naturelles<sup>10</sup>. Parallèlement, la déforestation et la fragmentation des forêts sont à l'origine de l'apparition de nouvelles maladies infectieuses<sup>11</sup>.

### C. Grandes tendances affectant l'avenir des forêts

16. Les changements économiques rapides et les mouvements internationaux de capitaux et de travailleurs entraînent des modes variables d'offre et de demande,

---

livelihoods, landscapes and governance—proposal », février 2011. Disponible à l'adresse suivante : [www.cifor.org/fileadmin/fileupload/crp6/CRP6\\_7feb\\_lowres.pdf](http://www.cifor.org/fileadmin/fileupload/crp6/CRP6_7feb_lowres.pdf). Voir également Janet Ranganathan et Craig Hanson, « A new approach to feeding the world », septembre 2011. Disponible à l'adresse ci-après : <http://insights.wri.org/news/2011/09/new-approach-feeding-world>.

<sup>7</sup> Martin Parry *et al.*, (éd.), *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability* (Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2007).

<sup>8</sup> Alexander S. P. Pfaff, « What drives deforestation in the Brazilian Amazon? Evidence from satellite and socioeconomic data », *Journal of Environmental Economics and Management*, vol. 37, n° 1 (1999).

<sup>9</sup> Marta Miranda *et al.*, *Mining and Critical Ecosystems: Mapping the Risks* (Washington, World Resources Institute, 2003).

<sup>10</sup> Eric Chivian et Aaron Bernstein (éd.), *Sustaining Life: How Human Health Depends on Biodiversity* (New York, Oxford University Press, 2008).

<sup>11</sup> Walter V. Reid *et al.*, *Millennium Ecosystem Assessment 2005: Ecosystems and Human Well-being Synthesis* (Washington, World Resources Institute, 2005).

ainsi que des modifications des habitudes de consommation et des processus productifs. L'interaction de ces facteurs a des incidences profondes sur les forêts. On estime que la croissance économique continuera d'être le moteur de nouveaux investissements dans les infrastructures, notamment dans les pays en développement. Les investissements destinés à financer la construction de routes et de gazoducs pour les industries minières et gazières sont à eux seuls estimés au minimum entre 5 000 et 10 000 milliards de dollars<sup>12</sup>. Ce fait s'applique tout particulièrement aux pays où se trouvent les forêts tropicales de l'Amazonie, du bassin du Congo et de l'Asie du Sud-Est.

17. L'évolution démographique entraîne une augmentation de la demande de ressources naturelles et de l'exploitation de ces dernières, y compris des forêts. L'urbanisation et la croissance des revenus provoquent une augmentation de la demande de produits alimentaires – et des apports caloriques – ainsi qu'une évolution privilégiant les cultures et produits à plus forte valeur ajoutée, comme les produits de l'élevage et de la pêche, les fruits et les légumes. Pour satisfaire les besoins d'une population mondiale plus nombreuse, plus riche, plus âgée, plus urbaine et plus mobile, il faudra donc augmenter la productivité forestière et agricole, ce qui pourra exiger d'amplifier le processus de déforestation.

18. On estime à 650 milliards de tonnes le carbone stocké dans les arbres, la végétation de sous-bois, la biomasse et les sols, soit une quantité supérieure à celle se trouvant actuellement dans l'atmosphère<sup>13</sup>. La déforestation et la conversion des terres sont à l'origine de 17 % des émissions de dioxyde de carbone résultant des activités humaines. Les changements climatiques ont également de fortes incidences sur la diversité biologique et la santé des forêts et sur les fonctions productive et protectrice des ressources forestières.

19. Les forêts jouent un rôle important dans le renforcement de la capacité des populations à se remettre des catastrophes naturelles : elles préservent la diversité biologique et les moyens de subsistance, stabilisent les flancs des montagnes, empêchant ainsi les glissements de terrain, protègent les populations côtières des tsunamis et restaurent les zones humides pour optimiser la régulation des inondations<sup>14</sup>.

#### **D. Problèmes à résoudre pour renforcer le rôle économique des forêts**

20. En général, les contributions les plus importantes des forêts au développement économique ne prennent pas une forme monétaire, mais plutôt celle d'une amélioration du bien-être de populations marginalisées et vulnérables dépendant des

<sup>12</sup> Ian Bannon et Paul Collier (éd.), *Natural Resources and Violent Conflict: Options and Actions* (Washington, Banque mondiale, 2003); Johanna Carstens et Gavin Hilson, « Mining, grievance and conflict in rural Tanzania », *International Development Planning Review*, vol. 31, n° 3 (2009); Denis M. Tull, « China's engagement in Africa: scope, significance and consequences », *Journal of Modern African Studies*, vol. 44, n° 3 (2006).

<sup>13</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Évaluation des ressources forestières mondiales 2010*.

<sup>14</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement, « Opportunities in environmental management for disaster risk reduction: recent progress ». Disponible à l'adresse ci-après : [www.preventionweb.net](http://www.preventionweb.net).

ressources forestières. Cela est particulièrement vrai des populations rurales très pauvres, pour lesquelles les bénéfices tirés des forêts en termes de moyens de subsistance sont bien plus importants que la valeur du bois d'œuvre. Les écosystèmes forestiers fournissent également de nombreux services, comme la régulation climatique et la purification de l'eau, et il est difficile d'estimer la valeur monétaire de ces services vitaux. La valeur de ces services est souvent ignorée et non quantifiée.

21. Il importe de collecter de manière systématique des données sur les forêts qui soient de meilleure qualité, notamment en ce qui concerne les avantages non monétaires et informels découlant de ces forêts, y compris des produits forestiers non ligneux et des services rendus par les écosystèmes. Ces biens et services ayant une valeur nettement plus importante que celle des produits à valeur monétaire, ils servent de filets de protection en période de disette et permettent aux démunis de se nourrir. En outre, les progrès accomplis en matière d'information et de connaissances, y compris sur les avantages monétaires et non monétaires, sont des préalables indispensables à une meilleure gouvernance et à un soutien politique plus affirmé en faveur des forêts permettant de contribuer à l'évolution des législations et des politiques.

## **E. Grandes perspectives d'avenir pour les forêts et le développement économique**

22. L'aménagement du territoire continue d'évoluer pour s'adapter à la demande croissante de produits alimentaires, d'énergie et d'eau, et l'aménagement du territoire à l'échelon national et sous-national, destiné à équilibrer les besoins concurrents, sera beaucoup plus important à l'avenir.

23. Les approches intégrées de l'aménagement du territoire visent à renforcer les synergies entre les multiples finalités de l'utilisation des sols de manière à promouvoir une meilleure compréhension des biens et services tirés des forêts et des arbres et à faire reconnaître les liens qui existent entre forêts et productivité agricole, protection des sols, approvisionnement en eau, distribution de l'eau, préservation de la diversité biologique et autres secteurs. Les programmes forestiers nationaux et programmes équivalents jouent un rôle important à cet égard dans la mesure où ils peuvent servir de plateforme intersectorielle permettant de prendre en compte d'autres secteurs, comme l'agriculture et l'approvisionnement en eau, dans les plans et programmes de gestion des forêts.

24. Près de 2 milliards d'hectares de terres à travers le monde peuvent être restaurés<sup>15</sup>, ce qui permettrait à de larges zones forestières actuellement dégradées de devenir productives, de fournir des biens et des services et d'alléger les pressions qui s'exercent sur les zones contiguës des forêts. L'agroforesterie et les systèmes apparentés permettent d'envisager des plantations plus intensives et l'utilisation des produits issus des arbres pour l'alimentation des hommes et des animaux ainsi qu'à d'autres fins.

25. Les données relatives aux forêts dont on dispose actuellement ne tiennent pas compte des activités économiques rendues possibles par les forêts et des avantages

---

<sup>15</sup> Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers. Voir [www.ideastransformlandscapes.org](http://www.ideastransformlandscapes.org).

que celles-ci procurent qui : a) sont sans valeur monétaire; b) relèvent du secteur non structuré; et c) ne sont pas reconnues par les autorités compétentes en matière de forêts, de développement économique, de commerce ou de finance. Il est nécessaire de recueillir et d'analyser de manière systématique ce type de données pour que l'ampleur réelle des bénéfices économiques tirés des forêts soit reconnue.

26. Une amélioration des données et des informations sur les forêts pourrait en dernier ressort permettre aux consommateurs et aux entreprises de connaître l'origine des produits de base et de se familiariser avec les produits ne contribuant pas à la déforestation et fabriqués de façon durable, ainsi qu'avec les politiques pertinentes en matière d'achats.

### **III. Recommandations soumises à l'examen du Forum des Nations Unies sur les forêts**

#### **A. États Membres**

27. Le Forum souhaitera peut-être encourager les États Membres à :

a) **Souligner de nouveau que la gestion durable des forêts est une question importante pour de multiples secteurs et que le secteur forestier est lié à d'autres secteurs lorsqu'ils examinent des questions liées au développement économique, notamment la réduction de la pauvreté et les moyens durables de subsistance;**

b) **Promouvoir, dans le cadre de l'aménagement du territoire, une collaboration intersectorielle et interinstitutionnelle aux niveaux national et sous-national qui permette aux populations dépendant des ressources forestières, au secteur privé et aux autorités locales de collaborer; et diffuser les enseignements tirés de la mise en œuvre d'initiatives d'aménagement du territoire afin de faciliter une gestion durable des forêts;**

c) **Mieux tenir compte de l'élément gestion durable des forêts dans les stratégies nationales de développement économique, par l'intermédiaire de programmes forestiers nationaux et de mécanismes de planification de l'utilisation des ressources naturelles;**

d) **Mieux faire connaître et apprécier l'ensemble des bénéfices apportés par les forêts, notamment grâce à la comptabilité des ressources naturelles, et renforcer les capacités de collecte et d'analyse des données et des informations, afin de mieux évaluer les incidences des modifications intervenues dans l'utilisation des sols sur les forêts, les incidences monétaires et non monétaires des forêts sur le développement économique et les liens entre les forêts et d'autres secteurs;**

e) **Resserrer encore la coopération Nord-Sud et Sud-Sud pour contribuer à la mise en commun des connaissances et au renforcement des capacités en ce qui concerne la problématique forêts-développement économique.**

## **B. Membres du Partenariat de collaboration sur les forêts**

28. Le Forum souhaitera peut-être inviter les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à :

a) Aider les États Membres qui en font la demande à mettre au point des stratégies de collecte et d'analyse de données tenant compte du secteur forestier et des autres secteurs et à renforcer leurs capacités dans ce domaine;

b) Élaborer une feuille de route pour l'harmonisation de la collecte et de la compilation de données sur les ressources forestières, y compris les produits forestiers non ligneux, afin de faciliter l'estimation de l'étendue réelle des ressources forestières, en s'appuyant sur les activités déjà menées comme l'élaboration du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le partenariat pour le calcul des richesses et l'estimation de la valeur des services écosystémiques, la définition de l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité, la mise au point de l'Initiative pour une économie verte, du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée, de la stratégie de croissance verte de l'OCDE et de l'Initiative Pauvreté-Environnement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);

c) Renforcer les stratégies intersectorielles dans les programmes qui concernent les forêts et autres ressources naturelles, en s'appuyant notamment sur les travaux du Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers, de manière à mettre en place des systèmes efficaces d'utilisation des sols.

## **C. Donateurs et organisations régionales et internationales**

29. Le Forum souhaitera peut-être inviter les donateurs et les organisations régionales et internationales, y compris son secrétariat à :

a) Fournir des ressources financières aux pays en développement et aux pays en transition, contribuer au renforcement de leurs capacités et leur transférer des technologies, en privilégiant les pays à faible couvert forestier, les petits États insulaires en développement, les pays africains et les pays les moins développés afin de soutenir les efforts qu'ils consentent pour recueillir des informations et des données sur la problématique des forêts et du développement économique, y compris les bénéfices intersectoriels, les bénéfices forestiers non monétaires (comme les produits forestiers non ligneux) et les services fournis par les écosystèmes;

b) Apporter une aide financière pour soutenir l'action que mènent les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts en vue de consolider sur le long terme leur entreprise de collecte et d'analyse de données et accroître ainsi la quantité disponible de données relatives aux forêts, produits forestiers non ligneux y compris, de manière continue, systématique, coordonnée et cohérente;

c) Soutenir financièrement le processus de facilitation qu'il a mis en place pour combler les lacunes en matière d'information et de données

concernant les forêts et le développement économique, dans le cadre de ses activités intersessions et en préparation de la onzième session, qui se tiendra en 2015, en collaboration avec les pays et les membres du Partenariat.

#### **D. Grands groupes**

30. Le Forum souhaitera peut-être demander aux grands groupes, en particulier à la société civile, au secteur privé et aux milieux scientifiques et technologiques, de :

a) Promouvoir la collaboration intersectorielle et interinstitutionnelle dans le cadre de l'aménagement du territoire aux niveaux national et sous-national, en coopération avec les populations dépendant des ressources forestières et les autorités locales et en mettant en commun les enseignements tirés des activités d'aménagement du territoire visant à instaurer une gestion durable des forêts;

b) Contribuer à la collecte et à l'analyse de données et d'informations en menant des études et des travaux de recherche indépendants et appropriés sur les incidences des modifications intervenues dans l'utilisation des sols sur les forêts, sur les contributions monétaires et non monétaires des forêts au développement économique et sur les lois et politiques relatives à ces questions qui doivent être mises à jour pour prendre en compte la dimension intersectorielle et les incidences des questions forestières sur les autres secteurs.

#### **E. Secrétariat du Forum**

31. Le Forum souhaitera peut-être demander à son secrétariat de :

a) Continuer à jouer un rôle moteur dans l'évaluation et la mise à jour des données et des informations relatives aux fonctions des forêts et aux bénéfices qui en dérivent, y compris aux niveaux national et sous-national;

b) Nouer des partenariats et mettre en place un programme de travail avec les organisations économiques, notamment la Banque mondiale et les banques régionales, et les inviter à travailler en collaboration afin de mieux tenir compte de la question des forêts dans leurs programmes économiques;

c) Contribuer au programme de calcul des richesses et d'estimation de la valeur des services écosystémiques dirigé par la Banque mondiale;

d) Mener des activités permettant de combler les lacunes en matière d'information et de données concernant les forêts et le développement économique dans le cadre des activités intersessions du processus de facilitation mis en place par le Forum en préparation de la onzième session, qui se tiendra en 2015, en collaboration avec les pays et les membres du Partenariat;

e) Renforcer son partenariat avec le secteur privé aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud;

f) Perfectionner et rationaliser le système de communication d'informations sur les forêts aux niveaux national et sous-national et travailler en coopération avec les mécanismes de collecte et d'analyse de données

économiques, en s'appuyant notamment sur la collaboration déjà nouée avec la FAO, et en l'étendant à d'autres membres du Partenariat chargés de communiquer des informations économiques (d'ordre monétaire ou non), y compris les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement;

g) Contribuer au programme de développement pour l'après-2015 dirigé par l'ONU et aux initiatives visant à réaliser les objectifs de développement durable afin qu'ils tiennent pleinement compte des bénéfices, monétaires et non monétaires, et des fonctions des forêts et de leurs dimensions économiques, sociales et environnementales;

h) Mettre au point des outils novateurs visant à faire connaître le rôle des forêts dans le développement économique, en particulier dans la lutte contre la pauvreté, et inciter les décideurs à accorder davantage d'attention aux questions liées aux forêts dans les programmes d'action internationaux et nationaux, et notamment le programme de développement pour l'après-2015.

---